

Résolution sur la situation en Bolivie

2019/2896(RSP) - 28/11/2019 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 425 voix pour, 132 contre et 109 abstentions, une résolution sur la situation en Bolivie. Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, Renew et ECR.

La résolution rappelle que le 20 octobre 2019, des élections présidentielles et législatives ont eu lieu en Bolivie dans un contexte de fort clivage et de controverse quant à la candidature du président Evo Morales. L'interruption inattendue du décompte des voix et la proclamation par le président Morales de sa victoire avant même que tous les résultats officiels n'aient été transmis et publiquement annoncés ont donné lieu à d'importantes manifestations qui ont été une source de vive inquiétude pour l'ensemble de la communauté internationale puisqu'à ce jour, 32 personnes ont été tuées, des centaines de personnes blessées et plus de 600 personnes arrêtées.

Soupçons de fraude électorale

Les actions de la Cour suprême électorale ont suscité des contestations et fait naître des soupçons de fraude non seulement parmi les partisans des candidats de l'opposition, mais aussi parmi les observateurs nationaux et internationaux et de la majorité de la communauté internationale. Après la présentation, le 10 novembre 2019, du rapport d'audit de l'Organisation des États américains (OEA) demandant l'annulation du processus électoral et la tenue d'une nouvelle élection, Evo Morales et d'autres membres de son gouvernement ont dû démissionner, quitter le pays et abandonner leurs fonctions.

Organiser une nouvelle élection présidentielle

Le Parlement a dénoncé le manque de transparence et de crédibilité des autorités boliviennes ainsi que leur tentative de fraude électorale, une infraction grave qui devrait conduire, en vertu de la législation bolivienne, à déclarer l'élection nulle et non avenue.

Tout en se disant favorable à l'objectif de nommer une nouvelle Cour électorale indépendante pour garantir la transparence des élections, le Parlement a déclaré qu'un nouveau scrutin dès que possible était indispensable pour que la situation redevienne stable. Il a invité les autorités intérimaires à assumer la responsabilité de la crédibilité de la procédure en organisant des élections régulières et ouvertes à tous, auxquelles tous les acteurs politiques puissent concourir conformément au droit bolivien et à l'ordre constitutionnel.

Le Parlement a demandé à Jeanine Añez, présidente par intérim ainsi qu'aux nouvelles autorités intérimaires de prendre les mesures qui s'imposent pour rétablir la confiance et organiser le processus électoral. Il a demandé qu'un dialogue soit instauré afin d'organiser immédiatement une nouvelle élection qui soit démocratique, transparente, régulière et ouverte à toutes les parties, avec un organe électoral composé de nouveaux membres, de manière à sortir de la crise actuelle tout en évitant des représailles politiques.

Le Parlement s'est déclaré prêt à assister un tel processus électoral et a invité la VP/HR à déployer une mission d'observation électorale de l'UE de plein exercice.

Éviter les violences et traduire les responsables en justice

Le Parlement a salué la décision de retirer les forces armées des zones de manifestation et d'abroger une loi qui leur donnait toute latitude pour user de la force. Il a demandé aux forces de l'ordre de faire preuve de retenue et d'éviter tout usage disproportionné de la force dans le cadre du maintien de la sécurité et de l'ordre public et que soient ouvertes à bref délai des enquêtes approfondies, transparentes et impartiales sur les violences, et que les responsables soient traduits en justice.

Les députés ont également réaffirmé que le respect de l'indépendance du pouvoir judiciaire, le pluralisme politique et la liberté d'association et d'expression pour tous les Boliviens, y compris les paysans et les peuples et nations autochtones, sont des piliers incontournables de la démocratie et de l'état de droit.